

TARIFS

		ESPÈCES	CHÈQUES
ADHÉSION 2020 – 2021 adhésion obligatoire	- de 18 ans	6 €	
	+ de 18 ans	10 €	
	NON. Si non, adhérent à l'activité :		

COTISATION 2020 – 2021

ANNUEL	ESPÈCES	CHÈQUES	TOTAL
			35,00 €

MENSUEL	11,67	11,67	11,67	35,00 €
	Mois n°1	Mois n°2	Mois n°3	

Le règlement mensuel est valable uniquement sur les activités dont le montant est supérieur à 90 €.

Tous les chèques sont à remettre lors de l'inscription. Les chèques CESU ne sont pas acceptés

RÉDUCTION DE 10%	OUI	NON	31,50 €

Une réduction de 10% est appliquée aux étudiants, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du RSA (sur présentation d'un justificatif).

Cette réduction de 10% s'applique à partir de la seconde activité (la moins onéreuse) si la somme est supérieur à 50 €.

Nom de la banque :

Chèque à l'ordre de « MJC Lunéville »

RÈGLEMENT	MONTANT
ANCV	
Ticket Jeunes	
Autres	

Je certifie avoir pris connaissance du fait que mon inscription à cette activité est ferme et définitive. Elle entraîne mon engagement jusqu'au terme de la saison et implique par conséquent le paiement complet de la cotisation correspondante.

SIGNATURE

précédée de la mention « lu et approuvée »

PROFESSION	1	Sans activité
	2	Retraité
	3	Étudiant
	4	Demandeur d'emploi
	5	Ouvrier
	6	Employé
	7	Agent de maîtrise / Technicien
	8	Cadre / Enseignants / Prof. Libérale
	9	Artisan / Commerçant / Chef d'entreprise
	10	Agriculteur / Exploitant
	11	Non connue

Le remboursement de la cotisation est possible en cas de force majeure. La force majeure désigne un événement à la fois imprévisible, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne (maladie grave, catastrophe). En application de la Loi n° 2016-1033 du 6 juillet 2016 relative à l'information, aux procédures et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant. Ainsi, vous pouvez nous contacter pour que soient